

**Discours de l'Honorable Gobin, Ministre des Affaires étrangères, de
l'Intégration régionale et du Commerce international
à l'occasion du
40^{ème} anniversaire de la signature de l'Accord général de coopération,
10 janvier 2024**

Monsieur le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien,

Excellences les membres du Corps Diplomatique,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

C'est un honneur pour moi d'être parmi vous au début de cette année prometteuse pour célébrer le 40^{ème} anniversaire de la signature de l'Accord général de Coopération qui a institué la Commission de l'océan Indien en 1984.

Permettez-moi, tout d'abord, de rendre hommage aux pionniers de la coopération régionale, et aux fondateurs de la Commission de l'océan Indien.

Leur dévouement et travail acharné ont contribué à jeter les bases d'une coopération régionale bénéfique, fondée sur le sentiment commun d'identité, la géographie et le destin commun, et axée sur la solidarité et le respect mutuel.

Plus qu'un document légal, l'Accord de Victoria, né de notre sentiment d'appartenance commune, renforcé par la réalité incontournable de notre voisinage constitue un engagement à collaborer et à créer un avenir meilleur pour nos pays et nos peuples.

Je tiens à saluer la présence, parmi nous, de mes prédécesseurs, Ministres des Affaires étrangères, notamment Monsieur Jean Claude de l'Estrac qui avait, lors de la conférence de Port-Louis de décembre 1982, œuvré pour bâtir le socle de l'organisation et Monsieur Anil Gayan, co-signataire de cet accord.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont au fil des années, apporté leur contribution pour construire la COI.

Mesdames et Messieurs

Notre célébration d'aujourd'hui nous permet de jeter un regard sur le chemin parcouru, et aussi de réfléchir sur le chemin à parcourir.

La COI a beaucoup évolué durant ces quatre décennies. Les succès obtenus dans des domaines tels que la sécurité maritime, la gestion des ressources naturelles et la facilitation des échanges commerciaux témoignent de notre capacité collective à relever les défis communs.

Outre les cinq Etats membres, d'autres pays et organisations se sont joints à la COI en tant qu'observateurs.

Je les remercie de leur soutien. Je souhaite cependant, qu'il y ait une plus grande synergie dans la mise en œuvre des programmes et activités de la COI.

La session de dialogue avec les partenaires et les observateurs tenue en novembre 2023 contribuera certainement à un plus grand engagement de nos partenaires et observateurs auprès de la COI.

Mesdames et Messieurs,

Alors que nous entamons le prochain chapitre de notre histoire partagée, nous devons tenir en compte les changements puissants qui traversent notre monde, et qui affectent aussi notre région.

De nouveaux défis exigent une attention renouvelée et des solutions innovantes.

L'océan Indien, source de vie et de prospérité, pour nos peuples, reste aussi le lieu d'où émergent de grands dangers – qu'il s'agisse de calamités naturelles, tels que les cyclones, ou de menaces humaines telles que la piraterie, et les trafics illégaux.

Notre océan est lui-même menacé pour nos activités humaines tels que la pollution, la surpêche et les activités contribuant au réchauffement climatique.

Le trafic maritime intense passant par notre région de l'Océan Indien constitue aussi à la fois une opportunité économique et un défi environnemental.

Ainsi, nous devons, sans relâche, continuer à œuvrer pour le renforcement de nos mécanismes de surveillance, d'échanges d'information, de réponse conjointe, et de protection et de conservation.

Notre région constitue aussi un espace de rencontre des civilisations, d'où ont germé les cultures de nos îles.

Nous devons continuer à protéger notre patrimoine culture indocéanique, et à promouvoir nos riches créations culturelles.

Nous devons croire dans notre potentiel culturel, artistique, scientifique et intellectuel.

Mesdames et Messieurs,

Les défis auxquels nous faisons face ne sont pas insurmontables. Ils sont, au contraire, l'occasion de renforcer notre unité, de redoubler d'imagination, et de faire preuve d'un engagement plus fort encore.

40 ans après la signature de l'Accord général de Coopération, nous devons relever le niveau d'ambition de la COI. Comme toutes les organisations, nous sommes appelés à adapter nos méthodes pour répondre aux défis du jour.

Une transformation est déjà en cours. L'Accord général de Coopération a été révisé et adopté par le Conseil des Ministres de la COI en 2020 et est en cours de ratification.

Les processus pour obtenir les accréditations auprès de l'Union européenne et le Fonds Vert Climat sont en bonne voie.

L'autre chantier en cours est la restructuration institutionnelle de l'organigramme de la COI. D'une dizaine d'employés en 1984, l'organisation a un effectif d'environ 150 personnes à ce jour.

En tant que Président en exercice de la COI, je me suis engagé à accompagner l'organisation dans sa quête de transformation.

Je tiens à souligner l'engagement de la République de Maurice à soutenir la COI. Depuis 1989, nous hébergeons le Secrétariat général de notre organisation.

Après de nombreuses années à Quatre Bornes, le Secrétariat général a été relocalisé à Ebène depuis 2012.

J'ai le plaisir de vous informer que l'Etat mauricien mettra bientôt à la disposition du Secrétariat général un espace additionnel à Ebène afin que le personnel puisse s'épanouir dans un meilleur environnement.

Mesdames et Messieurs

Je tiens à exprimer ma gratitude envers chacun des États membres de la Commission de l'océan Indien pour leur engagement continu envers la coopération régionale.

Je souhaite vivement que notre célébration d'aujourd'hui nous donne l'impulsion nécessaire pour renforcer nos liens, nous les peuples de cette si belle région de l'océan Indien.

Ensemble, travaillons à créer un avenir meilleur pour notre région, en mettant l'accent sur la solidarité, la communication ouverte et le respect mutuel.

Faisons preuve de créativité, osons repenser nos façons de penser, et observons d'un œil attentif les évolutions en cours dans le monde d'aujourd'hui.

Certes, le monde de 2024 semble fragilisé, tirailé par des forces opposées. Cependant, en bons navigateurs, il nous revient de trouver le chemin parmi les vagues, pour entrer dans la passe.

Là où d'autres ne voient que les dangers, sachons voir les opportunités. Là où d'autres ne verraient que des divergences, osons voir des possibilités de synergies, de complémentarités.

Riches de nos atouts culturels, travaillons à des approches conjointes, des solutions partagées.

Saint Exupéry disait : « Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer ». Certainement, si nous voulons dépasser les horizons fermés, nous devons pousser vers le large.

Répondons à l'appel de l'horizon ouvert, rêvons de nouveaux rivages, ne craignons pas la houle et les courants contraires. Les générations à venir nous en seront reconnaissantes.

Je vous rassure du soutien indéfectible de Maurice dans son engagement pour la réussite de notre organisation.

Je souhaite que notre organisation puisse continuer à prospérer dans les années à venir, et que nous travaillions main dans la main pour créer un avenir encore plus prometteur.

Longue vie à la Commission de l'Océan Indien, et bonheur et prospérité à nos pays et nos peuples.

Je vous remercie de votre attention.